



Union Départementale des syndicats des Alpes-Maritimes

La CGT, première organisation des salarié·es des TPE sur les Alpes-Maritimes mais ...

Nice le 19 avril 2021

L'Union Départementale 06 ne peut que se satisfaire que la CGT reste la première organisation syndicale avec 26,34% dans les Alpes-Maritimes et plus de 10 points devant les autres organisations syndicales. Notre influence progresse dans ce scrutin, y compris chez les cadres. Cela démontre bien, malgré ce que l'on essaie de faire croire, que les salarié·es confirment leur confiance dans notre organisation

Nous remercions les travailleuses et les travailleurs qui se sont « donné le droit de voter » pour un outil syndical qui répond à leurs attentes : la CGT. Nous remercions également tou·tes les militant·es qui se sont engagé·es dans cette campagne électorale.

Pour autant, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un tel taux de participation : 4,38% sur notre département. Ces élections, instituées par une loi de 2010, doivent permettre aux salarié·es des entreprises de moins de onze salarié·es (TPE) et aux employé·es à domicile de faire entendre leurs aspirations et leurs revendications. Les deux précédentes éditions avaient déjà été marquées par une très faible participation.

Comment le gouvernement se satisfait-il de cette absence d'expression ? Ce n'est pas faute de l'avoir alerté sur la mauvaise organisation : trois reports du scrutin, des problèmes de transmission des éléments de vote, une liste électorale datant de 2019, le manque de communication ont conduit inexorablement à ce niveau de participation. La CGT réaffirme que ces élections TPE ne doivent plus se dérouler ainsi. Le mode de scrutin doit être revu ! Le vote physique doit être institué comme pour les élections prud'homales. Les salarié·es des TPE, comme les autres, ont le droit d'être représenté·es !!!

Des revendications spécifiques sont à discuter avec tou·tes les salarié·es des TPE. Il est de notre responsabilité d'organisation syndicale de représenter ces salarié·es et de porter leurs propositions dans l'ensemble des instances.

D'ailleurs, il est impératif que les représentant·es de salarié·es de TPE puissent obtenir des moyens plus importants pour aller à la rencontre de l'ensemble de ces femmes et hommes, dans leur entreprise, en dehors de la présence de l'employeur. Sur le département des Alpes-Maritimes, ce sont un peu plus de 100 000 travailleuses et travailleurs concerné·es.

Cette revendication de proximité et de contact est renforcée par le contexte social et économique profondément dégradé par les nombreuses réformes gouvernementales et par la crise sanitaire. Nous soulignerons que les salarié·es de TPE ont choisi la CGT à 26,31 % avec une progression d'un peu plus de 1%, sur l'ensemble du territoire national, pour son syndicalisme de propositions, de contestation, de négociation et de luttes !

La CGT réaffirme être le syndicat de tou·tes les salarié·es. Notre organisation syndicale dans son ensemble avec son Union Départementale, ses Unions Locales, ses structures professionnelles, ses syndicats continueront auprès et avec elles et eux pour gagner des avancées salariales, pour le progrès social, pour un monde plus juste et plus solidaire !

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 04 92 47 71 10  ud@cgt06.fr Notre site : www.cgt06.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE